

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 MAI 2023 À 16 H 00

Rapport N° 31

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À CLERMONT AUVERGNE INP

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le cinq mai, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 28 avril 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Jean-Christophe CERVANTES pouvoir à Magali GALLAIS, Cécile AUDET pouvoir à Jérôme AUSLENDER, Odile VIGNAL pouvoir à Yannick VIGIGNOL, Sylviane TARDIEU pouvoir à Pierre MIQUEL, Marion BARRAUD pouvoir à Thomas WEIBEL, Diego LANDIVAR pouvoir à Marianne MAXIMI, Cécile LAPORTE pouvoir à Julien BONY, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Jean-Pierre BRENAS, Stanislas RENIE pouvoir à Eric FAIDY

Arrivée de Jean-Pierre BRENAS avant le vote de la question n°1.

Arrivée de Fatima CHENNOUF-TERRASSE pendant le diaporama de la question n°2.

Arrivées de Fatima BISMIR (fin du pouvoir à Stanislas RENIÉ) et Lucie MIZOULE (fin du pouvoir à Samir EL BAKKALI) avant le vote de la question n°2.

Marianne MAXIMI demande une suspension de séance après le vote de la question n°2, que M. le Maire accorde. Le quorum étant atteint, M. le Maire reprend la séance.

Départs de Diego LANDIVAR (pouvoir à Marianne MAXIMI) et Stanislas RENIÉ (pouvoir à Eric FAIDY) pendant la présentation de la question n°6.

Départ de Cécile AUDET (pouvoir à Jérôme AUSLENDER) avant le vote de la question n°7.

Les élus des groupes Ensemble Citoyens !- Ville de Clermont-Ferrand et Avenir Républicain quittent la séance après le vote de la question n°46.

Rapport N° 31
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À CLERMONT AUVERGNE INP

Le Prix Entreprenariat Étudiant est un concours qui s'adresse, depuis maintenant plusieurs années, à l'ensemble des étudiants du territoire académique de Clermont-Ferrand, et ce quel que soit leur établissement de formation.

Clermont Auvergne PEPITE est l'un des 30 Pôles sélectionnés et labellisés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation. Clermont Auvergne PEPITE a de nouveau été labellisé lors de l'appel à projet de 2020.

Il est porté par Clermont Auvergne INP pour le compte de tout le site universitaire clermontois.

L'objectif de PEPITE est à la fois d'ouvrir les acteurs universitaires à la thématique entrepreneuriale, de sensibiliser les étudiants à cet univers et de les soutenir dans leurs projets de montage et de création d'entreprise.

Par ailleurs, les objectifs poursuivis par PEPITE répondent totalement aux demandes et ambitions de la Ville en matière de vie universitaire et de relations internationales.

Les étudiants sont amenés à présenter le fruit de leur travail devant des jurys composés d'acteurs de tout l'éco-environnement : institutions, entreprises et structures accompagnatrices, etc.

S'agissant de la création d'entreprise, chaque projet présenté par les étudiants peut être fictif ou réel. Pour mémoire, chaque année, plus de 100 étudiants présentent leur projet auprès d'une quarantaines de membres partenaires, dont la Ville de Clermont-Ferrand.

À l'issue des auditions, une conférence intitulée « Entreprendre en Afrique, entre dynamisme et difficultés » aura lieu, suivi de la traditionnelle et attendue Remise des Prix, en présence des étudiants et des différents partenaires.

Au total, ce sont neuf Prix qui sont remis aux lauréats, dont le Prix Dimension internationale attribué, en soutien, par la Ville de Clermont-Ferrand. Un prix qui a été créé en 2013 et qui vise à récompenser le meilleur projet de création d'entreprise à dimension internationale.

Et depuis plusieurs années la Ville de Clermont-Ferrand a fait le choix de soutenir et valoriser Clermont Auvergne INP.

Clermont Auvergne INP sollicite la Ville de Clermont-Ferrand à hauteur de 1 500 € pour la participation à l'édition 2023 du Prix Étudiant Entrepreneur pour la catégorie Dimension internationale.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à procéder au versement d'une subvention de 1 500 €.

TOTAL VOTANTS :	52	=	46 Conseillers Présents	+	9 Représentés	-	3 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	52	=	Pour : 52	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Ne prennent pas part au vote de la question n°31 : Jérôme AUSLENDER, Charles-André DUBREUIL et Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand

La Secrétaire de séance,
Wendy LAFAYE

Le Maire,
Olivier BIANCHI

